



La lutte contre la pauvreté et le progrès de la justice sociale

Le Fond de partage de connaissances

Appuis aux initiatives de partage de connaissances de CARE

Rappel à Propositions - FY07

Voulez-vous partager des connaissances ?

- Voulez-vous commencer un processus de réflexion avec vos collègues sur un sujet important ?
- Voulez-vous commencer par utiliser quelques connaissances que votre équipe a déjà acquises ?
- Voulez-vous inviter vos collègues à partager leur expérience et leur conseil avec vous en même temps que vous commençait une nouvelle intervention ?
- Etes-vous le directeur d'un projet de développement bien implémenté et voulez-vous partager vos leçons à l'intérieur et à l'extérieur de CARE ?

Si vous êtes concentré à associer des gens à travers le partage de connaissances, considérez la possibilité de vous adresser au Fond pour partager des connaissances de CARE !

- **Fond Mondial de Partage de Connaissances** : Fond pour des activités qui devront s'accomplir dans les six mois prochains, jusqu'à \$5,000 (dollars américains) par initiative, disponible pour toute initiative de partage de connaissances pour faire progresser l'apprentissage à travers CARE.
- **Fonds Signature FY07 : Fond de Partage des Connaissances de Santé Sexuelle et de la Reproduction** : Fond pour des activités qui devront s'accomplir dans les six mois prochains, jusqu'à \$5,000 (dollars américains) pour des initiatives des activités de partage de connaissances **propres à Santé Sexuelle et de la Reproduction**.

Les activités doivent être orientées à contacter les gens. Les processus d'apprentissage proposés incluent, mais ils ne sont pas limités, aux méthodes et outils PC suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| ▪ Assistance entre pairs | ▪ Communauté de Pratique |
| ▪ Foire des connaissances | ▪ Révision après l'action |
| ▪ Échange d'apprentissage | ▪ Révélation des histoires |
| ▪ Action-recherche | ▪ Entraînements |
| ▪ Évaluation entre pairs | ▪ Forums |

Le délai de la demande pour les deux fonds est le 10 décembre, 2006

VUE D'ENSEMBLE

Le Partage de Connaissances à CARE cherche de créer une culture organisationnelle qui aspire à apprendre et à partager ainsi qu'apprendre ouvertement avec d'autres personnes qui luttent contre la pauvreté. Le partage de connaissances est une priorité croissante pour CARE en tant qu'organisation grande, complexe et géographiquement étendue, puisque nous travaillons pour accomplir de façon efficace nos objectifs de lutter contre la pauvreté. Améliorer le partage des connaissances orientés à l'apprentissage est important pour :

- Améliorer le programme de qualité et pour réduire la duplicité d'efforts.
- Créer un environnement qui permette la réflexion et l'innovation.
- Promouvoir l'efficacité des coûts et le rendement.

SUR LES FONDS

CARE a séparé des fonds pour appuyer toute l'équipe dans son effort de promouvoir l'apprentissage et le partage organisationnel innovateur. Ces Fonds vont contribuer à surmonter certains de nos défis et de nos barrières pour aider CARE à devenir une meilleure organisation d'apprentissage. Certains de ces défis et barrières auxquels nous faisons face travaillent en « silos » isolés ; avec la difficulté d'utiliser nos connaissances locales dans le travail régional ou mondial, et la capacité organisationnelle d'apprendre de nos échecs et de nos succès.

Fonds de partage des connaissances au niveau mondial

L'Unité Organisationnelle et d'Apprentissage (L&OD) encourage les **Bureaux des pays de CARE (Cos) et les Cos à travailler ensemble sur des initiatives régionales à être demandées**. Les COs peuvent accepter plus d'une proposition et peuvent aussi partager avec des organisations de l'extérieur. Le Fonds Mondial est aussi ouvert à tous les départements et les unités de CARE des Etats-Unis comme CARE International.

- Les activités doivent être orientées à contacter des gens (plus qu'à collecter de l'information) et elles ont des objectifs très clairs sur l'agenda stratégique d'apprentissage de l'unité, le pays, la région ou le secteur. Les initiatives doivent être orientées à créer ou générer les connaissances, en transférant ou partageant les connaissances (à l'intérieur ou à l'extérieur de CARE), ou à assurer de nouvelles connaissances à être utilisées dans les groupes plus grands.
- De nouvelles initiatives seront prises en compte ainsi que des éléments d'apprentissage dans un projet, programme ou activités existantes. Néanmoins, les dons offerts à travers le Fonds ne peuvent pas correspondre à des fonds pour des propositions ou des idées pas encore fondées. Pour être considérées, les initiatives doivent avoir un objectif spécifique, un processus et un point final très clairs.
- Le Comité d'évaluation de partage des connaissances avance des fonds à au moins cinq initiatives d'apprentissage cette année fiscale.
- Jusqu'à \$5,000 dollars américains par initiative seront assignés.
- Les initiatives devront être complétées dans les six mois suivants (Près de la fin de l'année fiscale).

Fonds de Signature FY07 : Fonds de Partage des connaissances sur la santé sexuelle et de la reproduction

L'équipe de la Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR) est engagée à appuyer le Partage des Connaissances pour aider à offrir de l'information aux équipes qui en ont besoin pour leur travail et mettre au point de nouveaux programmes et améliorer leurs qualités afin d'orienter de façon efficace les causes mises en évidence de la faible la Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR) des populations que nous aidons.

Afin de promouvoir l'apprentissage dans le cours de l'année prochaine, l'équipe la Santé Sexuelle et de la Reproduction a mis de côté des fonds pour appuyer l'équipe la Santé Sexuelle et de la Reproduction dans l'intention de promouvoir le partage des connaissances.

- Les objectifs des activités liées à la santé sexuelle et reproductive devront être clairs.
- L'équipe la Santé Sexuelle et de la Reproduction avance des fonds jusqu'à cinq activités d'apprentissage.
- Les actions doivent être achevées dans les six mois à venir (Pour la fin de cette année fiscale)

PROCESSUS DE RÉVISION

Le délai pour la présentation de la demande des deux fonds est le 10 décembre 2006. Les propositions peuvent être présentées dans l'une des cinq langues de CARE : anglais, français, espagnol, portugais ou arabe. Les propositions PS ne doivent pas excéder les deux pages, en utilisant le formulaire ci-joint.

Fonds de Partage des Connaissances au niveau mondial : Envoyez les demandes remplies à Mare Fort (mfort@care.org). Le Comité d'Évaluation, composé de membres internes ou externes de CARE, sélectionnera les propositions. Si vous avez des questions, contactez Mare avant le 30 novembre.

Fonds de Partage des Connaissances sur la Santé Sexuelle et de la Reproduction : Envoyez les demandes remplies à Jaime Stewart (stewart@care.org). L'équipe la Santé Sexuelle et de la Reproduction et le Conseiller Principal de Partage des Connaissances étudieront toutes les demandes et offriront les fonds jusqu'à cinq activités. Si vous avez des questions, contactez Jaime avant le 30 novembre.

PROCESUS DE PARTAGE ET DE RAPPORT

Tous ceux qui recevront les fonds seront obligés de fournir un résumé bref et sérieux de leurs actions de partage des connaissances, une fois ces actions complétées. Un processus est en cours de développement pour partager et utiliser ces expériences de connaissance de manière plus étendue, comprenant les expériences potentielles de partage dans les différentes juridictions de CARE.

ÉLÉMENTS D'AIDE À LA PRÉPARATION DE VOTRE PROPOSITION

Si besoin d'information supplémentaire sur le Partage des Connaissances et sur les différentes méthodologies et outils que vous pouvez utiliser afin d'améliorer l'apprentissage organisationnel, veuillez visiter www.careacademy.org.